AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 17-4-71 173965

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - 21, route de Seurre - 21 BEAUNE - Tél. 5.17 et 9.57

COTE-D'OR - DOUBS - HAUTE-SAONE - JURA - SAONE-&-LOIRE - TERRITOIRE DE BELFORT - YONNE - NIÈVRE

ABONNEMENT ANNUEL

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Supplément n° 4 au bulletin 127 16 AVRIL 1971 25 F

VIGNE

EXCORIOSE : La recrudescence de cette maladie est signalée dans de différents vignobles : Nièvre, Jura et Beaujolais. Un foyer a été repéré en Côte d'Or (Bâtard - Montrachet). La méthode de lutte, mise au point par l'Institut de la recherche agronomique, en 1965 consiste à appliquer très tôt un traitement à base de phaltane, ou de mancozèbe ou de manèbe. Ce traitement doit être renouvelé, dans un intervalle de 5 à 10 jours en fonction des pluies. Cette méthode de lutte complète la lutte hivernale.

BRENNER : Une accentuation des dégâts a été constatée l'an dernier, dans différents climats. La lutte, pour être entreprise avec succès doit être faite au moyen de produits tels mancozèbe, propinèbe, manèbe, ou un produit organo-cuprique.
Le stade d'application le plus favorable, pour une protection efficace, se situe à 3 feuilles étalées.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES du POMMIER et du POIRIER : La végétation s'est très fortement développée depuis quelques jours et de nombreuses variétés présentent des feuilles étalées. Bien qu'un traitement ait été conseillé au stade C3 - D, les risques de contamination possible deviennent de plus en plus grands à la moindre pluie, en conséquence, il convient d'appliquer un nouveau traitement avec un produit organique de synthèse en vue de protéger les arbres pendant la floraison.

ARAIGNEE ROUGE : Les premières éclosions ont été constatées mais il parait encore tôt pour assurer la destruction de ces acariens.

PUCERON VERT du POMMIER : Utiliser un aphicide de préférence systémique si les colonies sont très actives et si la végétation est suffisante.

CHARANCONS et CHENILLES DEFOLIATRICES : Surveiller ces parasites et en cas de nécessité ajouter à la bouillie anti-tavelure un arseniate de plomb ou un ester phosphorique.

RAPPEL : Oïdium du pommier
Protection des abeilles : nous rappelons qu'il est interdit d'utiliser des insecticides pendant la floraison sauf ceux cités dans notre bulletin 3/127 du 14 Avril.

COLZA

CHARANCON des SILIQUES : Des adultes ont été observés localement sur les panneaux de capture et dans les cultures. Ils peuvent faire l'objet d'un traitement de bordure en cas de fortes invasions.

RAPPEL : Méligèthes : Il est à craindre que les pullulations importantes observées ces derniers jours ne causent des dommages si un traitement ne protège très rapidement les parcelles contaminées arrivées au stade boutons groupés.

Dernière note : Supplément n° 3 au bulletin n° 127 d'Avril 1971 -

Les Ingénieurs responsables des Avertissements Agricoles

J. PETIOT - M. TISSOT

L'Ingénieur d'Agronomie
Chef de la Circonscription Phytosanitaire "Bourgogne et Franche-Comté"

G. VARLET

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté". Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

P340